

RAPPORT CONSEIL MUNICIPAL DU 09 NOVEMBRE 2016

Objet : Projet nature du plateau de Méginand et des Vallons – Programme et budget 2016

Rapporteur : Régis LABAUNE

Depuis le 1er janvier 2015, le montage du projet nature a évolué avec la création de la Métropole : sur les communes de Tassin la Demi-Lune, Saint-Genis-les-Ollières et Charbonnières-les-bains, le projet relève désormais d'une convention de délégation de gestion avec la Métropole.

Pour les communes situées hors Métropole (Grézieu-la-Varenne, Sainte-Consorce et la communauté de communes des Vallons du Lyonnais (CCVL)), le partenariat était géré jusqu'au 31 décembre 2015 par la convention de mandat initiale.

Courant 2016, les communes hors Métropole, la communauté de communes des Vallons du Lyonnais et la Ville de Tassin la Demi-Lune ont délibéré pour autoriser leurs représentants respectifs à signer une nouvelle convention de mandat triennale (2016-2017-2018), instituant Tassin la Demi-Lune comme maître d'ouvrage délégué du projet. Le programme d'action et la répartition des frais financiers entre les collectivités sont gérés par des délibérations annuelles.

Pour l'année 2016, le programme d'action validé par le comité de pilotage réuni le 20 novembre 2015, prévoit les actions suivantes sur l'ensemble du projet nature :

➤ **Gestion du plateau de Méginand**

- Entretien du site
 - gestion des équipements
 - entretien des arbres et des haies
- Assistance à Maitrise d'Ouvrage
- Inauguration des sentiers

➤ **Valorisation du plateau de Méginand**

- Aménagement paysager sur parcelle à vocation pédagogique
- Éducation à la nature
 - Mise en place et suivi d'un programme d'animations pédagogiques

Le budget prévisionnel pour l'année 2016 se présente ainsi :

INTITULE ACTION	MONTANT TTC	Grand Lyon	Dpt Rhône	communes CCVL	Total
Entretien des arbres têtards et des haies	1 550,00 €	1 550,00€	- €		1 550,00€
Animations scolaires GL	20 000,00 €	20 000,00€		- €	20 000,00€
Animations scolaires CCVL	14 000,00 €	- €	7 000,00€	7 000,00€	14 000,00€
Assistance à maîtrise d'ouvrage	15 000,00 €	15 000,00€	2 025,00 €	2 025,00€	19 050,00€
Gestion des équipements du sentier	5 000,00 €	5 000,00 €			5 000,00€
Inauguration sentier	1 500,00 €	1 500,00 €			1 500,00€
TOTAL FONCTIONNEMENT	57 050,00 €	43 050,00€	9 025,00€	9 025,00€	61 100,00€

Et plus particulièrement sur le territoire de la CCVL :

Répartition communes sur territoire CCVL		Part		
		CCVL	Grézieu	Ste Consorce
	reste à la charge des communes	selon compétence 100%	50%	50%
Animations scolaires CCVL	7 000,00 €	7 000,00 €	- €	0
Assistance à maîtrise d'ouvrage	2 025,00 €	2 025,00€	- €	0
TOTAL	9 025,00 €	9 025,00€	- €	0

INTITULE ACTION	MONTANT TTC	Part du GL	Part du CG 69	CCVL
Projet paysager sur parcelle pédagogique	5 000,00 €	5 000,00 €		
TOTAL INVESTISSEMENT	5 000,00€	5 000,00 €	- €	- €

En ce sens, après avis favorable de la commission Cadre de vie du 18 octobre 2016, il est proposé au Conseil municipal de se prononcer sur le programme d'action 2016 et son plan de financement.